

LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



JANVIER / FEVRIER 2017

SOMMAIRE :

Info Mairie	P 2
La vie des Commissions	P 5
La vie du village	P 7
La vie associative	P 10
Le dossier	P 12
Infos diverses	P 13
A vos agendas	P 14



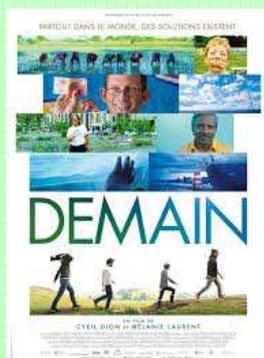
Retrouvez-nous sur Facebook!



Mairie de Saint-Aupre

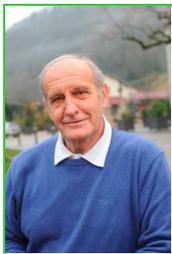
LE DOSSIER :

Le Collectif « 2 mains » P12



Et n'oubliez pas de consulter notre site internet :
www.st-aupre.fr

LE MOT DU MAIRE



Quand une nouvelle année débute on se demande toujours si elle apportera la paix, la santé, le bonheur à chacun. C'est notre question existentielle. Comme dit Léonard de Vinci : « il n'est aucune chose qui aille plus vite que les années », ainsi est la quête, le sens de la vie.

Fin 2016, la commune s'est trouvée orpheline de sa centenaire. Cette dernière, Simone Masson s'est éteinte à l'âge de 103 ans. Elle aura traversé le temps en connaissant des guerres, des mutations sociétales, des avancées technologiques, des joies, des peines. Perdre l'être cher est toujours une épreuve douloureuse de la vie aussi l'ensemble du conseil municipal et moi-même réitérons à Arlette et sa famille, nos messages de sympathie et de partage.

Les travaux de curage de la plage de dépôt de la Rossetière et le renforcement de la digue Pierre Chave sont terminés. A partir de janvier, la rénovation de l'éclairage public sera programmée sur l'ensemble de la commune. Changement de lampes, pose d'horloges astronomiques, suppression de quelques points lumineux jugés inutiles, baisse d'intensité la nuit, permettront une réelle économie financière et une harmonisation de l'éclairage.

Comme je m'y étais engagé, des nouvelles de nos réflexions sur « la commune nouvelle ». Ensemble, élus

des communes du bassin de vie, nous avons, au cours de plusieurs réunions thématiques, abordé ce sujet. Il semble que cette démarche innovante est pour l'instant prématurée et que le temps est nécessaire pour façonner, bâtir cette dernière.

2017... débute. Ainsi, « pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible » (Saint-Exupéry). Qu'en sera-t-il ? Comme l'espérance est la morphine de la vie, l'espoir le pilier du monde alors, espérons !

2017... année d'élections. Au-delà des joutes politiques à venir, en cette nouvelle année je ne demande que : travail, santé, pouvoir d'achat, compétitivité, respect des valeurs républicaines, sécurité, mais surtout la grande joie de la Vie : le bonheur pour tous.

L'année 2017, est un livre dont chaque page nous convie au partage. Ouvrons, ensemble, cette dernière, en vous accueillant nombreuses, nombreux aux vœux de la municipalité le samedi 14 janvier – 11h00 salle polyvalente et le lendemain pour le repas des aîné(e)s.

Concitoyennes, concitoyens je vous souhaite une bonne année !

Très cordialement.

Votre Maire, Pierre Durand

LISTE DES DELIBERATIONS

Consultables en mairie aux horaires d'ouverture au public

Séance du 21 novembre 2016

2016-31 : Autorisation à donner à M. le Maire de signer une convention avec St Etienne de Crossey dans le cadre d'un partenariat avec la MC2

2016-32 : Décision modificative n°4

2016-33 : Demande de remise gracieuse pour la régie de recettes de la Commission Vie Associative et Culturelle

2016-34 : Autorisation de demander une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Isère pour l'entretien de la voirie communale- Programme 2017

2016-35 : Clôture du programme d'aménagement d'ensemble sur une zone délimitée à la Rossetière

2016-36 : Taxe d'aménagement : délibération motivée sur un secteur instaurant un taux à 11.5%

2016-37 : Autorisation à donner à M. le Maire de signer une convention de mise à disposition avec le SEDI dans le cadre du transfert des compétences de maîtrise d'ouvrage en éclairage public et signalisation lumineuse tricolore

2016-38 : Approbation du plan de financement SEDI – travaux sur réseaux d'éclairage public

Séance du 19 décembre 2016

2016-39 : Autorisation à donner à M. le Maire de signer une convention financière avec AEJ dans le cadre des TAP

2016-40 : Multi-accueil Crèche-Garderie « les Zébulons » - Versement d'un acompte sur subvention au titre de l'année 2017

2016-41 : Autorisation à donner à M. le Maire de signer une convention avec la ville de Voiron sur la répartition des charges des écoles publiques

2016-42 : Autorisation de faire appel au service emploi du Centre de Gestion de l'Isère dans le cadre du remplacement de personnel

2016-43 : Autorisation à donner à M. le Maire de signer une convention avec le SEDI dans le cadre de l'Assistance à Projets d'Urbanisme (A.P.U)

2016-44 : Autorisation à donner à M. le Maire de signer une convention avec la CAPV concernant la viabilité hivernale de la ZA de la Bouboutière

2016-45 : Approbation du rapport annuel du service transports de la CAPV

2016-46 : Approbation du rapport annuel du service déchets de la CAPV

2016-47 : Modification de l'indemnité des élus sans incidence sur l'enveloppe votée en début de mandat

**Décès :**

Simone MASSON le 18 novembre

En écho à la disparition de Madame Masson, qui était la doyenne de notre village, nous avons choisi de rééditer l'article paru dans le Petit Monde de Saint-Aupre, sur ses 100 ans.



Simone Masson née Vauthier est née le 06 septembre 1913....sous un arbre, à Valenton (94), sans doute trop pressée pour attendre d'arriver chez l'accoucheuse, car il y a cent ans les maternités n'existaient pas.

Simone, avant de vivre à Saint-Aupre, vivait à Paris, où elle survécut à de nombreuses maladies de l'époque, typhoïde qui lui fit perdre tous ses cheveux, tuberculose etc... Elle était pourvue d'un excellent système immunitaire et d'une incroyable résistance.

Après avoir vécu à "Montparnasse" entrecoupé de nombreux séjours à la campagne pour raison de santé, Simone va habiter 25 rue Jean Dolent dans une maison avec jardin face à un immeuble au troisième étage duquel réside la famille Masson. Elle rencontre Georges, son futur mari, au détour d'une serrure de portail coincée. Lui a 20 ans, elle 14 ans. C'est ainsi que les deux familles vont faire connaissance. On est en 1927. Julie Masson, la belle mère de Simone est "100% dauphinoise de Saint AUPRE" ; elle est la fille de François Régis Vachon-France et de Laurence Séraphie Allegret. Cuisinière de métier elle retourne régulièrement dans son village pour des vacances, mais aussi pour la foire de la Rossetière où elle aide sa cousine Clémence Delphin (alors propriétaire du café) pour la préparation des repas. En 1938 Simone part pour l'été à Ture avec Julie. Elles ne savent ni l'une, ni l'autre que ces vacances s'éterniseront. Madame Masson est gravement malade ; elle reste à Saint-Aupre en compagnie de celle qui n'est même pas encore sa future belle-fille. 1939 ses fils "sont à la guerre", inutile de rentrer à Paris. En 1940, démobilisé, Georges les rejoint. Julie s'éteindra en 41. En compagnie de Folette et Pâquerette (la chèvre et la brebis) de quelques canards, 2 oies et de Simplet le cochon élevé au biberon, Simone et Georges vont être pour un temps agriculteurs. En 1943 naît Arlette. Ils repartent à Paris pour régler leurs affaires dans l'idée de revenir vivre à Saint-Aupre, le destin en décidera autrement, ils resteront dans la capitale et Saint-Aupre deviendra leur unique lieu de vacances. Simone vivant avec Arlette reviendra à Saint-Aupre. Malheureusement son état de santé va la conduire à l'hôpital puis à l'EHPAD La Matinière à Saint-Laurent du Pont, établissement où elle reçoit tous les soins nécessaires, avec tout l'amour de sa fille, infatigable et du personnel soignant.



Mairie de Saint-Aupre
Tel : 04 76 06 01 06
Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre
Email : accueil@st-aupre.fr

**PIERRE DURAND, MAIRE DE SAINT-AUPRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL
ONT LE PLAISIR DE VOUS INVITER A LA CÉRÉMONIE DES VŒUX**

**LE SAMEDI 14 JANVIER 2017 À 11 HEURES
A LA SALLE POLYVALENTE DE SAINT-AUPRE**

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A VOUS-MÊME ET À VOS PROCHES



Le 11 Novembre 2016, a eu lieu la traditionnelle cérémonie de commémoration de la fin de 1ère Guerre Mondiale. La

météo a épargné ce moment de souvenirs et de recueils. En fin de cérémonie, les enfants de la classe de CM1 - CM2 de l'Ecole du Tilleul, ont entamé un chant d'appel à la paix. Ce fut un beau moment d'émotion.



Le CCAS invite les aîné(e)s à partager le traditionnel repas :

Dimanche 15 janvier
à la Salle Polyvalente
À partir de 12 H00



RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE POUR LES FILLES ET LES GARÇONS

Les enfants nés en 2001 doivent se faire recenser dans les trois mois qui suivent la date anniversaire de leurs 16 ans. Pour cela, il suffit de se présenter en Mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile au nom des parents.

Le certificat de recensement vous sera demandé pour chaque examen ou concours et pour l'inscription au permis de conduire. Cette démarche facilitera également votre inscription automatique sur les listes électorales.

Vote par procuration : 2017, année électorale!

Qui peut voter par procuration ?

3 grandes catégories de personnes sont concernées par le vote par procuration (art L.71 du Code électoral) :

- Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations professionnelles, en raison d'un handicap, pour raison de santé ou en raison de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme, il leur est impossible d'être présent dans leur commune d'inscription le jour du scrutin ou de participer à celui-ci en dépit de leur présence dans la commune.
- Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations de formation, parce qu'ils sont en vacances ou parce qu'ils résident dans une commune différente de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale, ils ne sont pas présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin.
- Les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

Les procurations, pour Saint-Aupre, seront délivrées à la brigade de Gendarmerie territorialement compétente, soit la Gendarmerie de Renage, ou bien au sein des Tribunaux d'instance (Bourgoin-Jailleu, Grenoble et Vienne).

Les démarches à accomplir :

Le mandant doit se présenter **personnellement et être muni :**

- d'une pièce d'identité ;
- [du formulaire de vote par procuration](#) : s'il a rempli le formulaire disponible en ligne et l'a imprimé (ce formulaire peut aussi être obtenu au guichet de l'une des autorités habilitées citées ci-dessus si le mandant ne dispose pas d'un ordinateur connecté à internet et d'une imprimante).

Les conditions pour être mandataire :

- Jouir de ses droits électoraux ;
- Être inscrit dans la même commune que le mandant.

Le choix du mandataire est libre, sous réserve des deux conditions précitées, et sa présence n'est pas nécessaire lors de l'établissement de la procuration.

Modalités de vote :

Le mandataire ne reçoit plus de volet de procuration. C'est au mandant de prévenir le mandataire de l'établissement de la procuration. Le mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France (art L.73).

Vous trouverez le formulaire sur :

<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration>

LA VIE DES COMMISSIONS

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



Barbara JOACHIM

Ateliers de Noël :
Samedi 19 novembre 2016 de 14h à 17h, Aurore, Fanny, Léonie, Coline, Sophia, Emma, Clara, Marine, Camille, Amélie, Marie, Inès, Mathis, Pauline, Emile Cécile, Christelle, Marie-Noëlle, Céline, Bruno et Nadia étaient présents à l'atelier de Noël.

Kezako ? Dans la salle des associations n°1, les petites mains partent à la recherche de matériaux résistants aux intempéries et d'outils pour confectionner des décorations de Noël qui serviront à habiller le sapin sur la place du tilleul.

Nous nous sommes lâchés pour apprécier ce moment entre nous mais aussi pour partager nos productions avec vous qui passez sur la place.

Bien sûr, cet atelier pourrait se développer davantage pour aboutir à des décorations plus spectaculaires : éclairages festifs, pièces en bois de grandes dimensions...

C'est donc avec vous, que ce moment partagé s'étoffera en 2017 !

Passion et Art, vous connaissez ? Il s'agit d'un weekend les **samedi 20 et dimanche 21 mai 2017** pendant lequel, à Saint-Aupre, les artistes amateurs et professionnels de tous bords peuvent montrer et démontrer leur savoir faire.

La première version de cet événement avait lieu en 2016 et a connu un beau succès.

Si vous baignez dans la musique, le sport, les arts plastiques, la botanique, la cuisine, la couture, la calligraphie, la poterie, le maquillage, etc... si vous souhaitez participer à l'organisation de ce weekend, rejoignez-nous en vous inscrivant directement auprès du secrétariat de mairie.

Nous arrêterons les inscriptions au 30 avril 2017.

La commission vie associative et culturelle de Saint Aupre adresse à tous une très belle année 2017. Des spectacles, des animations aux thèmes divers, des lieux vous



Pierre GALLAND

invitent à vous rencontrer près de chez vous. Alors, sortez, venez, et réjouissez vous de l'ambiance de notre village !



COMMISSION ENFANCE



Thérèse RIONDET

Ils étaient une quinzaine, toutes et tous motivés pour chanter Noël vendredi 16 décembre en l'église de Saint-Aupre. Leur gaieté et leur implication faisaient plaisir à voir et à partager !

Ces enfants issus de l'école du Tilleul de Saint-Aupre et de l'école primaire La Mayoussière de Saint Etienne de Crossey répétaient depuis 5 semaines pendant les TAP du jeudi soir. C'est Laurence Chiaro qui a relevé le défi ! Car c'était bien un défi lancé par les choristes de la Stéphanelle qui souhaitaient chanter avec un groupe d'enfants. Laurence a accepté car toujours partante, pleine de ressources puisqu'elle gère aussi les TAP Arts plasti-

ques (rappelez-vous la magnifique exposition présentée salle du conseil municipal, lors de la manifestation Passion & Arts).

En 5 semaines, Laurence a entraîné ces enfants et les a amenés à un niveau de production génial. Pas évident déjà d'apprendre les paroles de chants très divers et pas forcément simples pour un groupe d'enfants de 6 à 10 ans ; et puis leur enthousiasme, leur plaisir d'être face au public, le relâchement entre chaque chant tout cela était d'un naturel que seuls les enfants savent communiquer !

Merci Laurence pour ton professionnalisme, ta passion des arts et ton amour des enfants !

Et puis, pour conclure, ce «croisement de jeunesse» entre nos deux communes pour construire ensemble ce beau spectacle, n'est-ce pas un beau symbole ?



COMMISSION VOIRIE - PATRIMOINE



Patrick
BUISSON

Plusieurs travaux sur les cours d'eau ont été réalisés par le Syndicat Intercommunal de la Morge et de ses Affluents (SIMA).

Ceux-ci se sont traduits par le curage de la plage de dépôts de la Rossetière, le confortement de la digue de Pierre Chave, mais aussi par la pose de blocs pour boucher certaines « carries », la pose de seuils en bois et une restauration des berges du lit en aval du pont de la RD 49. Voici quelques photos qui illustrent ces réalisations.



Digue de Pierre
Chave

et

Seuils lit aval près
du pont de la
RD 49



LOCATION APPARTEMENT

La commune de Saint-Aupre propose à la location :

Un appartement de 31 m2 situé au 1er étage comprenant :

- une grande pièce avec mezzanine
- un coin cuisine,
- salle de bain et WC.

Il est équipé d'un chauffage électrique récent.

Une place de stationnement est réservée au locataire.

Loyer : 240€ mensuels

Disponible à partir du 1er Février

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre candidature qui sera étudiée en commission du CCAS :

Mairie de Saint-Aupre - CCAS
72 Route du Champdoraz -
38960 Saint-Aupre

LA VIE DU VILLAGE

Article proposé par la classe de CP/CE1 de l'école du Tilleul

Visite d'un auteur et illustrateur dans le classe de CP/ CE1



Olivier Tallec est un illustrateur et parfois un auteur d'albums.

On a lu : « *grand loup et petit loup* », « *qui quoi qui* », « *moi devant* », « *Rita et Machin à l'école* », « *la vie des mini héros* », « *Louis 1er roi des moutons* ».

On lui a posé des questions à propos de son métier.

Ensuite, il a dessiné au tableau des personnages tristes, joyeux, en colère, peureux, amoureux et un qui fait des grimaces.

Puis il a peint un arbre et nous sommes venus l'aider à le compléter.

Louis Branchy, un Résistant, à l'école de Saint-Aupre



Dans la continuité de l'exposition sur Jean Moulin, l'école de Saint-Aupre a accueilli un Résistant dans la classe CM1/CM2 de Stéphanie Perrin. Un

travail de préparation sur cette période de la part de l'enseignante a permis de mieux appréhender ce moment d'échange, animé par la vice-présidente départementale de l'ANACR Françoise Micolaud.

Louis Branchy 92 ans, insatiable raconteur, l'œil malicieux et

la mémoire fidèle à cette époque a su captiver l'attention de son jeune public. Après avoir expliqué sa jeunesse dans le contexte de cette période, il retrace son parcours de Résistant dans la région de Bourgoin-Jallieu, Morestel et la Maurienne, il garde cette humilité des hommes qui ont marqué l'histoire en expliquant qu'il n'a pas réalisé d'exploits, mais qu'il a agi en fonction de ses valeurs. Les enfants, très attentifs aux explications, s'adonnaient au jeu des questions - réponses. Louis a raconté un certain nombre de faits et d'anecdotes qui ont sûrement surpris ces jeunes.

Puis des mini ateliers furent proposés, affiches de l'époque, cartes géographiques, journaux, livres, objets jusqu'à un appareil photo qui a étonné les enfants. Un instant d'échange de partage, de richesse entre plusieurs générations.



"décoquiller" les presque 200 kg de noix.

Dimanche 20 Novembre après-midi, c'est une soixantaine de personnes (50 adultes et 10 enfants) qui est venue de Saint-Aupre et de ses alentours, à l'occasion de notre 2ème mondée. Soit le double de l'an dernier!

Que c'est encourageant et plaisant de partager de tels moments : quelle belle tablée conviviale!!! Chacun s'appliquant à la délicate tâche de

Pour information : elles sont achetées entières par le comité des fêtes puis les cerneaux revendus remboursent l'achat et les bénéfices reviennent au CCAS (pour d' autres projets...!)

Un merci particulier à nos généreux donateurs qui se reconnaîtront et aussi, un énorme MERCI à tous nos autres participants: casseurs, mondeurs (venus avec leur bonne humeur), pâtisseries(qui nous ont régalingé de leurs confectons maison).

Alors sans hésitation, l'an prochain nous recommencerons!!! en attendant de vous revoir, nous vous souhaitons une très belle et douce année

Véronique et Christelle

ps: N' hésitez pas à nous contacter si dans votre entourage, contre ramassage, vous connaissez des personnes qui souhaiteraient faire un don de quelques noix...pour l'année prochaine bien sûr!

Le REPÈRE

Janvier à mars

Expositions

Une nouvelle expo photos « **ABNOBA** » (déesse romano-celtique des forêts et des rivières...) par Yves Bourgeois,

découverte dimanche 8 janvier à 11h

Une expo de peintures magnifiques d'insectes suivra à partir du dimanche 19 février (avec les croissants !)

« Une Ombre Orpheline »

Un film émouvant sur des relations père / fils
Vendredi 20 janvier à 20h

« Récréation musicale »

Venez avec votre voix, vos instruments, vos partoches et on joue ensemble !!

Les spectateurs sont les bienvenus.

Mercredis 4 janvier, 8 février et 1 mars à partir de 18h30

Toques à Thème : « Hiver »

Apportez vos spécialités hivernales à déguster ensemble en toute convivialité

Samedi 11 février, à partir de 18h30

« Les dimanches croissants »

Venez prendre vos croissants, pains au chocolats et pains ou restez boire un café en discutant, dégustant ou en lisant des journaux.

Prochains « dimanches croissants » :

15 janvier, 19 février et 19 mars 8h30 à 11h

Scrabble Duplicate

On s'amuse ... à refaire !!

Vendredi 17 mars à 20 h

Initiation aux premiers secours

Apprenez des premiers gestes si importants

Dimanche 12 mars 9h à 12h

Répétitions musicales

Répétition des 3B (Brel Brassens Barbara) le

mardi 17 janvier 20h et

celle de Codéine le mardi 7 mars 20h (chansons rock)

Anglais conversationnel

Partager des moments conviviaux tout en discutant en anglais!

Tous les lundis soirs de 18h30 à 20h

Le REPÈRE souffle sa première bougie...

Depuis le 4 décembre 2015, la salle communale des associations reçoit les Saintaupriens qui viennent s'y retrouver pour des activités aussi éclectiques qu'originales.



Les matinées croissants, la conversation anglaise, les répétitions et récréations musicales, les expositions, les moments gastronomiques avec les toques à thèmes, les soirées jeux, projections et conférences, journées spéléo et nature, armoire livres-échange.....

Petit à petit, ce lieu prend sa fonction de partage, de rencontres, et le public qui le fréquente est de plus en plus nombreux.

Il n'y avait plus de « bistrot » dans notre village ; maintenant, nous avons quelque chose qui y ressemble, un endroit où lien social et contact humain reprennent du sens concret.

Cette initiative de la COVAC (commission municipale vie culturelle et associative) avec le soutien du Comité des fêtes va donc se poursuivre et se développer en 2017, pilotée

par un groupe de citoyens motivés.

L'association LE REPÈRE devrait voir le jour très prochainement et tout le monde est invité à participer et prendre part à son devenir. En particulier, la liste des idées à mettre en œuvre est ouverte et si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, ne soyez pas timide. Des nouveautés sont en projet comme un atelier modélisme, un temps de formation aux premiers secours, retransmissions grand écran d'événements sportifs et ce n'est pas fini...

L'important c'est d'avoir envie de partager ce qu'on aime, ce qu'on sait faire en toute simplicité et convivialité.

Afin de pouvoir ouvrir plus largement ce local et le rendre encore plus accessible (il ne fonctionne pour l'instant que sur le bénévolat), nous avons aussi lancé un appel pour le recrutement d'un(e) volontaire dans le cadre du service civique, mais pour l'instant sans résultat. Si vous connaissez un(e) jeune entre 18 et 26 ans que cela peut intéresser, merci de relayer cette information (la fiche est consultable sur le site de Saint-Aupre).

D'ici le mois de Mars, le programme est déjà alléchant : vous le trouverez actualisé sur le site internet de la commune, la page Facebook et les panneaux d'affichage du village.

Vous pouvez aussi demander à être inscrit sur la liste de diffusion pour recevoir les informations en envoyant votre adresse mail à pierre.galland@free.fr

On vous attend pour que vive le REPÈRE afin de continuer à donner vie à notre village et qu'on puisse souffler la deuxième bougie au mois de décembre prochain.



Le REPÈRE Apprendre les gestes qui sauvent..

Le Repère, vous propose, le dimanche **12 Mars 2017**, une séance de sensibilisation aux gestes de premiers secours avec une équipe qualifiée.

Venez prendre connaissance des gestes qui sauvent avec une approche simplifiée du secourisme.

Savoir Alerter les secours, reconnaître une situation d'urgence, mettre en place une technique et des gestes adéquats en attendant les sauveteurs.

Uniquement sur inscription, places limitées à 15 personnes.

Contactez dès à présent David au 06 95 09 70 27.

L'accueil se fera avec une boisson chaude dans le local du repère à 8h45.

La matinée "citoyenne" se conclura vers midi par un repas partagé pour ceux qui le souhaitent.

LA VIE ASSOCIATIVE



L'association de tai chi chuan « le goéland » vous invite à venir partager sa soirée conviviale pour célébrer le nouvel an chinois, le 4 février 2017, à partir de 18 h 30, salle polyvalente de Saint-Aupre.

Démonstration de tai chi 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} partie, forme rapide, sabre 1, sabre 2.

Nous terminerons la soirée par un apéritif dinatoire partagé, tirés des sacs, boissons fournies par l'association.

Nous vous rappelons les horaires et lieux de pratique du tai chi chuan pour 2016-2017 :

Le lundi, Saint-Aupre : salle polyvalente, 19 h 00 – 20 h 30 : tous niveaux.

Le mardi, Saint-Aupre salle polyvalente ou près du parking des grands prés 9 h 00 – 10 h 30 : confirmés, 10 h 30 – 12 h : 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} année.

Le jeudi, Saint Etienne de Crossey : gymnase intercommunal ou extérieur 8 h 30 – 10 h 15 : confirmés 10 h 15 – 11 h 45 : 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} année.

Renseignements 06 08 74 42 28 ou talbotdan5@aol.com.



COMITÉ DES FÊTES

Tous les bénévoles participants actifs à la foire aux chèvres 2016 sont invités le **vendredi 13 janvier 2017 à partir de 19h30 Salle du conseil municipal** au traditionnel vin d'honneur dinatoire de remerciements pour leur contribution à l'organisation et au déroulement de notre foire.



Une ludothèque sur le territoire ?

L'association AEJ, en charge de l'accueil de loisirs de Saint Etienne de Crossey et St Aupre et partenaires de ces mêmes communes sur l'organisation des activités périscolaires, a le souhait de porter un projet de création d'une ludothèque.

Une ludothèque c'est quoi ?

C'est un lieu où l'on peut se réunir pour jouer, à des jouets premier âge comme à des jeux de société pour enfants et adultes, ou alors emprunter pour en faire autant chez soi. Une ludothèque contient en moyenne 700 références différentes.

Pourquoi une ludothèque ?

Pour permettre et créer la rencontre, en famille, entre amis, toutes générations confondues car le jeu est un formidable outil d'apprentissage et de socialisation

Et vous, qu'en pensez-vous ?

Que vous soyez intéressés ou non, merci de nous donner votre avis à travers le questionnaire joint. Les réponses seront déterminantes pour la suite du projet.

Projet Burkina :

L'association AEJ, en partenariat avec l'association Wécré Théâtre au Burkina Faso, n'a pas pu accueillir les 5 jeunes burkinabés comme il était prévu, ni en septembre, ni en novembre dernier. Des difficultés administratives concernant la réalisation des passeports, puis un refus du consulat pour l'obtention des visas ont eu raison de toute l'énergie déployée depuis 1 an.

Il a été reproché à l'AEJ de n'avoir pas donné suffisamment de garanties pour assurer un retour des

jeunes au pays, notamment par l'absence de contrepartie financière.

C'est en toute transparence et en accord avec Wécré Théâtre au Burkina qu'il avait été convenu, dès le début des discussions, que les jeunes artistes viendraient en France dans le cadre d'un échange culturel. Néanmoins, l'engagement financier de l'AEJ était réel puisque l'association devait prendre en charge le voyage, l'hébergement des cinq jeunes chez l'hôte, ainsi que le coût des visas.

Un recours va être tenté, en étayant le dossier, pour que les demandes de visa obtiennent une issue favorable dans les prochaines semaines. En attendant le résultat de ce recours, nous ne nous démobilisons pas. Il est convenu de garder le lien avec l'association au Burkina. A travers les activités périscolaires, nous allons mettre en place une correspondance avec les jeunes africains. Dans un second temps, nous allons accompagner un groupe de jeunes, majeurs et volontaires, à se rendre à Ouagadougou l'été prochain, pour aider l'association à développer ses missions... Comme l'indique l'affiche jointe :

Nei beogo*
L'AEJ cherche 5 jeunes (de 18 à 25ans) motivés par la solidarité internationale, pour prendre part à un projet de soutien et d'échange au Burkina Faso. Tu es motivé, aventurier et prêt à l'investir ? Contacte-nous!

animation expression jeune

*Bonjour en mooré

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun
au service de tous

SOIRÉE BAVAROISE

SAMEDI 18 MARS

À 19h30 - Salle des fêtes de St Aupre

Animation : ORCHESTRE CALYPSO !
Répertoire Rock - Années 60/70/80 à nos jours



18€
par pers.



Choucroute
+ Fromage
+ Dessert
+ Café

BULLETIN DE RÉSERVATION

Nom/Prénom : _____ ☎ _____ ✂



Nombre de personnes : _____ x 18 € Montant Total : _____ €

Remarques : _____

Bulletin à retourner à FOYER SULLY - 72 route de Champtoraz - 38960 SAINT AUPRE
Accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du FOYER SULLY AVANT LE 10 mars

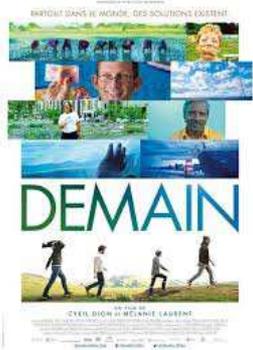
Renseignements : 06.27.20.46.51 (Christophe) ou foyersully@gmail.com  



SIÈGE SOCIAL : FOYER MUNICIPAL
38960 ST ÉTIENNE DE CROSSEY

Les membres du bureau de Dynamique Gym vous souhaitent à tous une très bonne année 2017 pleine de renforcement musculaire, d'épanouissement sportif et d'entraînements cardiovasculaires. Chacun à son rythme bien sûr, en privilégiant la convivialité. Et si le sport ne fait partie pour l'instant que de vos bonnes résolutions alors n'hésitez pas et venez rejoindre notre association : nous vous offrons 10 heures de cours par semaine pour une cotisation de 100€ à partir de janvier. Consultez notre page facebook pour plus de renseignements.

Enfin après les bons repas de fête, vous aspirez sans doute à retrouver une alimentation saine et équilibrée. Pour vous apporter des informations dans ce domaine, nous vous proposons une conférence intitulée Sport et nutrition le vendredi 17 mars à 19h à la mairie de Saint-Etienne de Crossey. Nous vous attendons nombreux.



« DEMAIN » ... A VENIR !! L'initiative citoyenne poursuit sa belle aventure sur le bassin de vie de Crossey

Après la projection du 16 octobre qui a réuni plus de 200 personnes dans la salle polyvalente, une cinquantaine de citoyens s'est ensuite retrouvée le dimanche 13 novembre 2016 afin de définir des groupes « projets » autour

des différentes idées qui avaient pu s'exprimer suite à la dite projection. C'est ainsi que 8 thématiques ont pu émerger et 7 commissions se constituer pour entrer de plus en plus dans le concret et dans l'action.

Parmi quelques projets, envies, démarches engagées, nous vous proposons un focus sur quelques commissions :

La commission « Economie locale ».

Elle a pour objectif de promouvoir l'agriculture paysanne et les circuits courts dans le pays voironnais :

- Pour recréer le lien direct entre producteur & consommateur
- Pour savoir d'où viennent les produits et comment ils sont cultivés
- Pour aider les producteurs à vivre justement de leur production
- Pour réduire le transport et les emballages gourmands en ressources

Une démarche finalement peu contraignante mais qui change tout pour chacun d'entre nous ! Pour cela il est nécessaire de se constituer un annuaire précis des tous ces acteurs pour ensuite le communiquer le plus largement possible à la population.

Un autre moyen de promouvoir cette économie locale, c'est la mise en place d'une monnaie locale. L'idée étant que les revenus engendrés localement soient dépensés localement.

Notre projet commence tout juste, pour tous ceux qui souhaitent donc participer à notre groupe, vous êtes les bienvenus !

La commission « Solidarité ».

Plusieurs pistes émergent déjà :

- Habitat collectif (avec déjà une proposition de logement, et quelqu'un qui cherche à partager cette expérience !)
- "la main tendue" (réseau de personnes prêtes à s'entraider selon les disponibilités/compétences)
- Accueil des migrants
- "Gratiféria" : vide-grenier version "don" !

La commission « Echanges & Partages ».

11 personnes la constituent actuellement. Le projet phare est la mise en place d'un SEL (Système d'Echange Local =

système d'échange de produits ou de services au sein d'un groupe « fermé », généralement constitué en association. Ses membres échangent des biens et services selon une unité propre à chaque groupe. L'objectif est d'accéder à des échanges égaux et de tisser des liens).

La réflexion bat son plein et la prochaine réunion est fixée au 15 janvier.

La commission « Energie » :

Pour l'instant, la commission échange en interne des infos sur 2 mouvements importants autour des énergies « citoyennes » : la coopérative citoyenne Buxia Énergies (www.buxia-energies.fr) et Enercoop (et les points Info Énergie)

La commission « Transports »

Constituée de 13 personnes, la commission a commencé ses réflexions sur l'auto-stop organisé, notamment vers et depuis Voiron. Des réseaux d'auto-stop organisés existent en France et le Pays Voironnais est en-cours de réflexion sur le sujet. Après une première réunion ensemble, nous nous renseignons sur plusieurs initiatives existantes afin de décider des actions que nous pourrions proposer, dont une consultation auprès de la population. Un deuxième thème de réflexion issu de la rencontre du 13 novembre concerne des chemins piétons et pistes cyclables; que de sujets très intéressants !

Prochaine réunion en janvier avec un groupe motivé pour trouver des solutions d'amélioration de transport local pragmatiques.

Si vous souhaitez avoir plus d'infos, rejoindre une/des commission(s), n'hésitez pas à joindre un des correspondants de commission ci-dessous :

Solidarité Grégoire COPPEY
cg.coppey@free.fr

Solidarité Inés BEYNEY
ines.beyney0641@orange.fr

Jardins Louis BESSON
louis.besson@gmail.com

Jardins Emmanuelle SOLHEIHAC
5soleils@free.fr

Jardins Danielle FEIGENBAUM-MORAND
danphil0001@orange.fr

Education Bénédicte MESSIAEN-LAMY
benedicte.messiaen@hotmail.com

Echanges Philippe ARMAND
demaincrosseypartage@gmail.com

Transport Allan IRVINE
allan.t.irvine@gmail.com

Energie Laurent BOUCHARD
laurent.bouchard@wanadoo.fr

Economie locale Sophie PAILLOT
ssurel@hotmail.fr

Citoyennement votre, le collectif « 2 mains »

« UNE FORMATION – UN EMPLOI »



Maison
de l'Emploi
Pays Voironnais | Sud Grésivaudan

L'entreprise SMOC Industries – 88 salariés - Tullins, spécialisée dans la réalisation d'outils coupants pour machines-outils a obtenu des marchés durables dans le secteur de l'aéronautique. Elle recrute des **rectifieurs qualifiés** pour répondre à la demande.

La Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan coordonne un projet de CARED (Contrat de retour à l'emploi durable) qui consiste à offrir une formation à des demandeurs d'emploi en vue d'intégrer l'entreprise SMOC Industries. 12 postes sont à pourvoir dans le cadre de cette opération, les personnes seront formées aux bases du métier (lecture de plan, trigonométrie, conduite des machines à commande numérique et métrologie).

Cette formation, financée par la Région et en articulation avec Pôle emploi, aura lieu au Pôle de Formation des Industries Technologiques de Moirans.

Vous êtes intéressé(e) ?

Contactez Marie Di Tommaso, chef de projet RH à la Maison de l'emploi :
marie.ditommaso@paysvoironnais.com - 06 07 84 34 06

Maison
de l'Emploi
Pays Voironnais | Sud Grésivaudan



A VOS AGENDAS !



- 13 janvier** : Remerciements aux bénévoles de la Foire aux Chèvres
19H30 - Salle du Conseil
- 14 janvier** : vœux du maire
11H00 - Salle Polyvalente
- 15 janvier** : Repas des aînées
12H00 - Salle Polyvalente
- 12 février** : Aligot Saucisse - Sou des Ecoles
10H00 - 13H00 - Salle Polyvalente

St Etienne de Crossey

- 12 janvier** : concert FOLKSONGS
20H00 - Eglise
- 27 janvier** : Dom Juan
20H30 - MC2 Grenoble
- 28 janvier** : vœux du maire
11H00 - Salle des Fêtes
- 4 février** : Anne Gastinel joue Walton
20H30 - MC2 Grenoble



Saint Nicolas
de Macherin

- 8 janvier** : vœux du maire
11H00 - Salle des Fêtes
- 5 février** : matinée Diots
8H30 - 12H00



Vous êtes nombreux à nous demander la liste des **médecins et pharmacie de garde**. Nous ne pouvons pas vous les fournir car les médecins, notamment, sont soumis à une garde régulée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de ce fait **ne peuvent faire de communication** sur leur garde. La démarche à suivre pour connaître le médecin de garde est donc **d'appeler le 15**, organisme de régulation, qui vous guidera vers le praticien disponible.

Pour connaître les **pharmacies de garde** de votre secteur, vous pouvez composer le **39 15** (0,34€/min).

Le Petit Monde de Saint-Aupre n°119

Directeur de Publication :
Pierre DURAND

Tirage : 480 exemplaires

Conception, impression :

Mairie de Saint-Aupre

Bimestriel, Dépôt Légal : à parution

Comité de rédaction : Julie Billion-Grand, Thérèse Riondet, Pierre Galland, Véronique Bally, Allan Irvine, Nadia Jarrige, Philippe Schneider

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

Lundi : 16H00 - 19H00

Mardi : 13H30 - 17H45

Judi : 13H30 - 17H45

Tel : 04 76 06 01 06

Adresse : 72 route du Champdoraz - 38960 Saint-Aupre

Email : accueil@st-aupre.fr

Le SOU des Ecoles vous propose :

**Dimanche
12
Février
10h à 13h**

St AUPRE

ALIGOT - SAUCISSE

7€ la part

PLACE DU VILLAGE

**SUR RESERVATION
(A consommer sur place ou à emporter)**

Buvette sur place



« SOU des Ecoles Saint Aupre »

Pour toute question = saintaupre@free.fr ou 04 76 55 21 72 (aucune réservation ne sera prise par téléphone)

Bulletin à conserver et à présenter pour le retrait

Nom / Prénom :

Nombre de part : x 7 euros =



ALIGOT - SAUCISSE

Bulletin de réservation à retourner au Sou des Ecoles ou à la Mairie
avant **JEUDI 21 Janvier 2017**

Nom / Prénom :

E-mail :

Nombre de part : x 7 euros =